

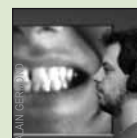
Madame Égalité
Magaly Hanselmann
dirigera le Bureau de
l'égalité entre les femmes
et les hommes. **p.2**



Réformes au SPEN
Un bilan présente les
mesures pratiques
entreprises au Service
pénitentiaire. **p.13**



Exposition
Dernier mois pour l'ex-
position consacrée aux
bruits à la Fondation
Claude Verdan. **p.16**



La Gazette

N° 224 – 30 mars 2011 Journal de la fonction publique



La retraite

L'approche de la retraite n'est pas un moment à négliger. La transition et la perte de repères sociaux et relationnels liés à la vie professionnelle peuvent être brutales. Les deux

cours de préparation à ce passage important proposés par le Centre d'éducation permanente (CEP) connaissent un grand succès. Que ce soit par ce biais ou par une démarche

personnelle, chacun est appelé un jour à négocier ce changement de vie. La plupart y parviennent heureusement très bien, comme en témoignent trois retraité-e-s de l'Etat. **pp. 4-7**

Année Pierre Viret



Colloques, expositions, film, pièce de théâtre, réédition de livres, dossiers pédagogiques: le programme de célébration du réformateur vaudois s'annonce riche **p.3**

Vers le guichet unique



Les informations sur les 720 000 habitants du canton ont été regroupées dans un registre cantonal unique des personnes, prélude à la cyberadministration cantonales. **p.8**

Longemalle Parc



Plusieurs instances judiciaires déménagent ces jours à Renens, à l'avenue Longemalle, dans l'ancien bâtiment Kodak totalement restructuré. **pp.10-11**

Nouvelle cheffe du Bureau de l'égalité

Le Bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes (BEFH) sera dirigé dès juin par Magaly Hanselmann. Actuelle déléguée à l'intégration et cheffe du Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme (SPOP), Magaly Hanselmann dispose d'une riche expérience. Née en 1971, elle est au bénéfice d'une licence et d'une maîtrise en sciences politiques. Assistante à l'Institut d'études politiques et internationales, elle a travaillé ensuite à Solidarité femmes Fribourg en qualité de responsable des finances et assistante sociale. Par la suite, elle a contribué à mettre en place le Centre de compétences intégration du Centre social protestant Vaud financé par la Commission fédérale des étrangers. Elle a coordonné la campagne de lutte contre la violence domestique d'Amnesty International dans le canton du Valais avant de rejoindre l'Etat de Vaud.



Coordination vaudoise de Pedibus

Depuis janvier, une nouvelle coordination du Pédibus a vu le jour dans le canton de Vaud. Le Pédibus? Une ribambelle de petites têtes blondes qui se rendent à pied à l'école, accompagnées d'un adulte. Elle suit un itinéraire, avec des arrêts et un horaire prévus à l'avance. Chaque parent inscrit son enfant au Pédibus et s'engage à le conduire une à deux fois par semaine, selon les besoins. Assurée par le Programme cantonal «Ça marche! Bouger plus, manger mieux», la coordination vaudoise assure la promotion du Pédibus, la gestion et le soutien des Pédibus existants, la mise en place de nouvelles lignes, ainsi que l'organisation de la journée à pied à l'école du 22 septembre.

Informations sur www.pedibus.ch ou www.ca-marche.ch



Assermentation des agents de détention



Tact et anticipation, selon les mots du chef du Département de l'intérieur Philippe Leuba, sont parmi les qualités auxquelles devront recourir dans leur métier les 25 nouveaux agents de détention qui ont prêté serment le 24 mars au Château de La Sarraz.

Decfo-Sysrem: rapport d'activité

La Commission de recours DECFO-SYSREM informe que son rapport d'activité 2010-2011 est disponible sur sa page Intranet, à l'adresse:

• <http://intranet.etat-de-vaud.ch/fr/personnel/commission-de-recours-decfosysrem>

Votre prévoyance, vos questions

Actualité de la Caisse, prestations, situation personnelle...

La Caisse de pensions de l'Etat de Vaud (CPEV) répond à vos questions d'assurés.

«Comment s'informer et le rester?»

Internet

Le site www.cpev.ch offre une multitude d'informations liées notamment à l'actualité de la caisse de pensions et à son fonctionnement. La rubrique «prévoyance» recèle un véritable guide de l'assuré édité par thématiques. Les prestations et les avantages de la CPEV y sont présentés et, pour les cas de figure les plus courants, illustrés par un exemple chiffré. En outre, l'inscription à la newsletter permet de recevoir des informations utiles et de rester informé de l'actualité de la Caisse.

Courriers d'information

Deux fois par année, la Caisse envoie un courrier à tous ses assurés. Le premier, en avril, contient une situation de prévoyance résumant vos prestations personnelles accom-

pagné d'un document explicatif. Le second, début juillet, est envoyé avec l'extrait du rapport de gestion. Il fait un point de situation sur les résultats de la Caisse au cours de l'exercice écoulé. Chaque assuré, en fonction de sa situation ou sur demande, recevra d'autres informations en cours d'année.

Suivre une formation

Sur demande de l'employeur, la CPEV organise des formations portant sur différents sujets touchant à la Caisse, son fonctionnement, ses prestations. Les assurés ont la possibilité d'y participer. En outre, le Centre d'éducation permanente (CEP) propose deux formations traitant entre autres de la prévoyance professionnelle: «Assurances sociales: tout ce que vous avez toujours voulu savoir» et «La retraite, un temps à vivre pleinement».

Contacter la Caisse de pensions

Il est aussi possible de contacter directement la CPEV, gérée par Retraites Populaires, pour obtenir tous les renseignements relatifs à sa situation d'assurance ou à la prévoyance en général. Cela peut être fait par téléphone, par écrit, ou, pour les informations de portée générale, en se rendant à la réception ouverte non stop de 8h30 à 17h du lundi au vendredi. Des spécialistes de chaque secteur sont à disposition sur rendez-vous pour les renseignements les plus pointus.

• **Retraites Populaires - Administration générale**
rue Caroline 9 - Case postale 288 - 1001 Lausanne.
Tél. : 021 348 21 11

• **Caisse de pensions de l'Etat de Vaud**
Tél.: 021 348 24 43 - Fax: 021 348 24 99 - info@cpev.ch

• **Suivez l'actualité de la Caisse de pensions de l'Etat de Vaud sur le site www.cpev.ch. Faites part de vos questions et réactions à l'adresse gazette@cpev.ch**



La Gazette
JOURNAL DE LA FONCTION PUBLIQUE

Éditeur: État de Vaud. Rédacteur responsable: Laurent Rebeaud. Rédaction: Joël Christin, Luc Jaccard, Cinzia Pfeiffer, Liliane Beuggert, Denis Pittet. Impression: PCL Presses Centrales SA, Renens. Correspondance à adresser à *La Gazette*, rue de la Barre 2, 1014 Lausanne.
Téléphone: 021 316 05 15 - Fax: 021 316 40 52 - E-mail: info.gazette@vd.ch

Le 500^e de Pierre Viret

Les Vaudois commémorent la naissance du prédicateur auquel ils doivent probablement d'être protestants.

Le Conseil d'Etat a décidé de faire de 2011 une «Année Pierre Viret», marquée par l'organisation de nombreux rendez-vous et événements.

Restauration du Mur Viret à Lausanne, pièce de théâtre jouée dans tout le canton, colloques académiques à l'Université de Lausanne, expositions, réalisation d'un film par des élèves de l'ECAL, réédition de livres

ou encore création de dossiers pédagogiques pour les élèves vaudois sont au programme de ce 500^e anniversaire. Le Centre social protestant et l'Eglise évangélique réformée du canton de Vaud s'associent également à l'Année Pierre Viret.

Né à Orbe en 1511, mort à Orthez, en France, en 1571, Pierre Viret est à la fois l'auteur d'une vaste œuvre littéraire qui a



Bas-relief du «Mur Viret» à Lausanne.

rencontré un grand succès dans l'Europe du XVI^e siècle et le seul réformateur issu du pays romand. Il fut, à 25 ans, l'un des protagonistes de la «Dispute de Lausanne», aux côtés de Jean Calvin et de Guillaume Farel. C'est à la suite de cette dispute que l'église vaudoise choisit de passer à la Réforme.

Le Conseil d'Etat a alloué un budget de 200'000 francs pour l'année Viret. Le budget total avoisine les 650'000 francs, au travers des diverses contributions des communes, des donateurs, de l'Eglise évangélique réformée du canton de Vaud, du DFJC, de l'Université de Lausanne (deux colloques y seront organisés, respectivement en mai et septembre) ou encore de Nestlé.

Parmi les communes, celle d'Orbe, ville natale de Pierre Viret, s'est particulièrement engagée dans cette commémoration. Elle accueillera l'exposition et le spectacle «Pierre Viret, le chaînon manquant» dont la première sera jouée le 8 avril en présence d'une délégation du Conseil d'Etat (voir p.16).

• Pour le programme des manifestations du 500^e et des informations sur Pierre Viret, voir www.vd.ch/pierre-viret.



Inauguration du mur Pierre Viret rénové, le 21 mars à Lausanne: Philippe Leuba, chef du DINT, Esther Gaillard, présidente du conseil synodal de l'EERV, Pascal Broulis, président du Conseil d'Etat et Olivier Français, municipal des travaux de la Ville de Lausanne.

Antoine Reymond, coordinateur de l'Année Viret

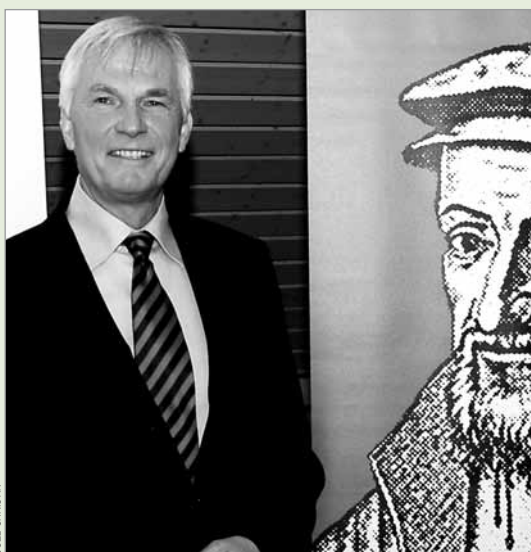
Antoine Reymond est le coordinateur cantonal de «L'Année Pierre Viret 2011». Il a été désigné pour cette mission le 18 février 2010 par le Conseil d'Etat. Son mandat: réfléchir à des actions tant à l'intérieur de l'Etat que dans la société civile. Il est entouré d'un comité de pilotage composé des

conseillers d'Etat Anne-Catherine Lyon, Pascal Broulis, Philippe Leuba et du chef du SeCRI, Eric Golaz. Antoine Reymond s'est également appuyé sur un groupe de travail, sur ses connaissances dans les milieux littéraires, académiques et artistique du canton.

Après une année de travail, le résultat est là: Une impressionnante série de rendez-vous et d'événements pour marquer l'Année Pierre Viret.

Antoine Reymond (56 ans) a suivi ses études de théologie à Lausanne, Strasbourg et Princeton (EU). Il fut pasteur successivement à Dompierre, Payerne et Lausanne. Il a été également membre de l'Assemblée constituante du Canton de Vaud et, durant neuf ans, membre du Conseil synodal, notamment en charge de la formation, au niveau suisse et européen.

DP



La fin de la vie professionnelle: un vrai

La retraite est loin du banal passage vers de longues vacances dorées que certains imaginent aux premiers mois d'euphorie pour qui n'a pas pris soin de préparer ces années hors du monde

Préparer sa retraite? Si ce n'est sur le vital plan financier, l'idée aurait paru franchement saugrenue il y a quelques dizaines d'années. Je suis encore jeune et en pleine activité; le temps d'y penser sera tout à moi une fois levée la contrainte du travail quotidien, se disent peut-être certains. Or c'est justement cette jeunesse qui constitue un défi pour les futurs retraités. Aujourd'hui, la retraite peut offrir près de 20 ans de vie en bonne santé dans des conditions bien différentes de celles de la vie professionnelle. Et le passage de l'une à l'autre peut constituer un choc aux effets désastreux sur la santé.

Épanouissement à trouver

Coordinateur de la formation à la retraite offerte par le Centre d'éducation permanente (CEP) aux employés de l'Etat de Vaud, le directeur d'AvantAge Guy Bovey cite une étude française qui a décompté quelque 30 % de retraités ne trouvant pas d'épanouissement dans cette période de la vie. Plus grave, chez une personne sur dix, le passage à la retraite se traduirait par un repli sur soi, voire la dépression et des somatisations multiples.

«Être malade peut donner un statut social à la personne qui s'en sent soudain privée par la sortie du monde du travail», explique le spécialiste. Les associations telles Pro Senectute et les entreprises ne se sont pas trompées quand



Guy Bovey, directeur d'AvantAge et coordinateur du cours CEP «La retraite, un temps à vivre pleinement.»

elles ont commencé à offrir un accompagnement aux futurs retraités. Ce passage crucial est un problème autant collectif qu'individuel.

L'Etat de Vaud offre deux cours à ses employés futurs retraités par l'intermédiaire du CEP. «La retraite, un temps à vivre pleinement» et «50 ans et + : planifier financièrement sa retraite». Ils connaissent tous deux un grand

succès avec quelque 200 participants par année. Un nombre qui pourrait gonfler encore des enfants du baby boom. Cette génération née entre 1945 et 1965 qui donne du ventre à la pyramide des âges se trouve à la porte de la retraite. Pro Senectute a créé AvantAge en 2009 pour lui offrir un centre de compétence axé sur la valorisation de l'employabilité et

Outre les cours de préparation, l'Etat mène diverses actions pour ses

Le Service des assurances sociales et de l'hébergement (SASH) contribue à promouvoir l'intégration et la participation sociale des futurs retraités de l'Etat par les actions et les prestations qu'il promeut. Deux mesures réalisées en 2010 méritent d'être citées: la 1^{re} édition du Guide-info pour la personne âgée et ses proches, ainsi que la sensibilisation à l'engagement bénévole auprès des collaborateurs de l'Etat, par le cours «Bénévolat: je m'engage!» offert dans le cadre du CEP. Le Canton soutient par ailleurs les associations comme Pro Senectute Vaud, l'AVIVO, le Mouvement des Aînés et Bénévolat Vaud, et veille ainsi à offrir aux retraités du canton un choix d'activités aussi diversifiées que possible.

Promotion du bénévolat

Les deux cours pilote «Bénévolat: je m'engage!» proposés en 2010 ont répondu aux attentes des participants, tout comme l'entretien proposé avec Bénévolat Vaud. En accord avec les partenaires impliqués, le SASH a souhaité le repromettre en 2011. Dès 2012, ce cours sera également ouvert au personnel des communes. Pour chacun, la décision de s'engager peut prendre un certain temps, surtout s'il s'agit d'un engagement dans la durée.

Les statistiques relatives aux bénévoles montrent toutefois qu'un nombre important de personnes qui s'engagent en tant que telles, le font bien avant la retraite, et pas forcément dans cette perspective.

Guide-info pour la personne âgée à domicile et ses proches

Gratuit, le Guide-info est destiné à toute personne âgée à domicile, résidant dans le canton de Vaud, ainsi qu'à ses proches et aux professionnels appelés à lui apporter un soutien. Ce guide de 123 pages présente un aperçu des prestations disponibles dans le canton et des services à contacter en cas de besoin d'aide ou de conseils. Il sera mis à jour en principe tous les deux ans. Les centres médico-sociaux, les services sociaux, les agences communales d'assurances sociales et les principales associations actives auprès des personnes âgées et de leurs proches collaborent avec le SASH à sa distribution.

Consultation: www.vd.ch/sash.

défi

L'abatement peut succéder valorisant du travail.

l'accompagnement de la transition en fin de carrière. C'est cette connaissance qui est transmise dans le cadre des cours du CEP.

«La croissance du stress dans le monde du travail aujourd'hui, la multiplication des exigences et la dévalorisation des seniors ne contribuent pas à une transition facile», déplore Guy Bovey. Les fins de carrière sont souvent frustrantes et les travailleurs âgés envisagent parfois la retraite comme une délivrance dont ils se réjouissent sans la préparer réellement. «Il est important pour chacun de se demander ce qui va remplacer au quotidien ces grands facteurs d'équilibre que sont le sentiment d'être utile, la reconnaissance et la stimulation intellectuelle et relationnelle qu'offre le monde du travail».

Le séminaire CEP propose dès lors aux participants de réfléchir très explicitement aux pertes et aux gains qui accompagneront ce passage. Autant que les aspects financiers, sont abordées les questions de gestion du temps, la perte du statut social et relationnel lié au travail ou le changement que la retraite impose à la vie de couple. «C'est l'étape difficile de la désillusion, mais elle est indispensable pour gérer au mieux le passage à la retraite et donner un sens et de l'équilibre à la prochaine étape qui peut être très heureuse», assure le formateur.

Joël Christin



La «bienvenue au club» souhaitée à Jean Campiche, ancien chef du SCRIS

Extraits du discours prononcé par André Probst, ancien adjoint au chef du SCRIS, lors de la fête organisée à l'occasion de la retraite de Jean Campiche.

Cher Jean, aujourd'hui tu changes de famille; tu quittes celle du SCRIS et de l'État pour entrer dans celle des Séniors 68ards (...). Plus tard, je te montrerai discrètement le signe de ralliement, un petit geste occulte de la main, qui nous permet de nous reconnaître, car certains changent vite de physionomie et de «format».

Comme tu le pressens justement, l'État t'oubliera en 15 jours, c'est statistiquement démontré et c'est bien fait! Maintenant, tu peux enfin retourner chez ta femme. Avec elle, il te faudra la jouer fine, revendiquer officiellement un territoire de quelques m² au début, ensuite tu pratiqueras la politique de l'expansion du territoire vital. (...) Tu détesteras les dimanches, tu aimeras les lundis. Tu devras accepter de perdre une précieuse vitamine de bien-être: la valorisation. Fini la joie béate quand on te disait: «Oh Monsieur Jean, que vous êtes beau, que vous êtes fort, que vous avez fait cela avec grâce et compétence». Fini même la valorisation du supérieur: «C'est bien mon petit Jean; c'est du bon travail, ça va me servir...»

(...) Par contre, fini aussi le stress lancinant, la tension musculaire permanente, la peur au ventre de ne pas encore avoir fait, d'avoir fait faux, ou d'avoir oublié. C'est ça la vraie délivrance! (...) Une règle d'or: on ne dit plus «Je ferai cela à la retraite». On le fait. Tu resteras de marbre aussi, sans culpabiliser, ni te justifier, quand un professionnel te lancera perfidement: «Oui, mais toi tu es à la retraite...» ou, «Toi qui es à la retraite, tu pourrais faire ceci, cela...». Ne fonce pas tête baissée dans la provocation. Reste droit, le regard vague, pleine de mystère, et souris.

Ne te vante pas de faire du bénévolat, c'est aussi suicidaire: la réplique de l'autre sera cinglante: «Ouais, ouais ça t'occupe!» Ne dis pas non plus, «je voyage beaucoup»; ça laisse entendre que t'as le magot. En plus de la retraite, ça fait trop.

Oublie ta période active, pense à toi, deviens serein, commence à apprivoiser ce troisième et dernier round de la vie. N'aie plus peur du ridicule. Ose, c'est le moment. (...) Mais surtout, débroussaille le sentier qui mène à tes amis. Et s'il te plaît, évite de devenir le retraité hyperactif, qui n'a même plus le temps de s'arrêter sur le trottoir pour partager 30 secondes. Et pense à ton rayonnement et si j'ose, nourris-toi de belles choses, ça remplace largement le pied de porc et ça maintient en vie. Va dans les lieux impossibles, collectionne l'inutile, aime tes ennemis, essaie de percer les mystères de la nature, c'est gratuit et ça mange pas de pain. Ris de tout et surtout de toi-même. Lâche prise, tu n'as plus rien à prouver.

Ne me remercie pas pour ces quelques conseils, comme diraient mes ennemis, «Ça m'occupe».

André Probst, 25.1.2011

futurs retraités



«Déguster son temps»

Comment franchit-on le cap de la retraite? Que fait-on de cette masse de temps réputé libre? Trois retraités, restés assez actifs, évoquent leur nouvelle vie.

Quelques heures avant de partir pour les vacances de Noël 2008, Marc Diserens rassemblait rapidement ses affaires avant de quitter définitivement son bureau. Pris depuis des années dans «la tourmente» d'une vie professionnelle largement remplie, l'ancien chef du Service de la santé publique n'avait qu'assez peu pensé à la retraite; à ce qu'il allait faire de ce temps désormais libre. Sans angoisse à ce sujet, sans projet précis non plus, il s'imaginait faire de la course à pied, lire davantage; mais surtout, profiter du luxe du «temps non contraint».

Or avant même le dernier jour au bureau, Marc Diserens avait été contacté par différentes associations, désireuses de lui confier des tâches présidentielles, des rôles actifs dans tel ou tel comité. Autant d'activités bénévoles qui obligent le nouveau retraité à conserver un agenda, dont les pages se remplissent malgré tout. «J'ai réalisé que j'étais déjà en train de meubler mon temps, que je n'en disposais pas aussi librement que je l'avais imaginé. Accepter ces charges, c'est dépendre d'autres personnes...» Il veille donc à ménager des jours sans aucun rendez-vous. Des plages de temps libre, qui lui sont réservées. Et qu'en fait-il? Il s'en va seul, au bord du lac, avec un livre, déguster «ces moments de paix totale».

«Un sentiment de bonheur total»

Marc Diserens se souvient de l'importance qu'avait eue, pour lui, la prise en main des tâches domestiques, alors associée à sa propre indépendance, au moment où il quittait la maison de ses parents. Désormais retraité, il renoue volontiers avec la lessive, le ménage, prépare le petit-déjeuner pour sa compagne, encore active et, ses enfants, étudiants. Une fois ce petit monde parti, seul à la maison, il éprouve un sentiment de «bonheur total». Il met un disque, ouvre un livre; il retrouve cet ancien sentiment d'autonomie et de liberté. «Ce n'est pas une impression de vacances, d'être loin de tout, coupé des réalités domestiques. Plutôt l'impression d'être chaque jour en week-end.»

Le temps extensible

Ce temps, que l'homme a connu rempli, minuté, segmenté entre vie professionnelle,



Ancien chef du Service de la santé publique, Marc Diserens possède toujours un agenda bien rempli. Mais il a appris à y sauvegarder des pages blanches.

familiale, domestique, (il fut un jour veuf, avec charge de famille, à une époque où sa tâche n'avait rien d'une sinécure), il lui faut apprendre à le vivre de manière moins fragmentée. Avec surprise, il en découvre le caractère extensible, en épluchant le journal – dont il se contentait autrefois de parcourir la titraillie. «Une chose peut tout à coup prendre la journée entière»: le principe qu'il a jadis expérimenté, selon lequel plus on en fait, plus on peut en faire, s'est tout à coup inversé. Aussi, la brièveté du temps humain se manifeste. «Une fois retraité, on est en rapport avec la finitude de l'existence. On se dit que ses jours sont comptés. Il y a une effervescence, qui pousse à faire en sorte que ce soit de «bons jours», c'est-à-dire des jours où l'on fait ce que l'on a décidé de faire.» L'apparente abondance de temps libre doit donc être relativisée. Le temps à

venir reste subordonné à la bonne santé, à la condition physique. Marc Diserens ne participe pas aux compétitions de course à pied; cela ne l'empêche pas de s'épier, de «se jauger» lorsqu'il s'entraîne...

Des hobbies, des projets

Face à cette retraite devenue réalité, l'ancien chef de service s'estime privilégié. Parce qu'il a eu le choix de garder une certaine activité. «On n'est pas tous égaux devant cette échéance», estime-t-il. Les personnes qui ont des hobbies ou des projets lui semblent mieux armées pour passer le cap. «Mais celles dont la vie n'a été rythmée que par le travail ont davantage à s'y préparer, un ou deux ans avant l'échéance. L'intérêt, pour un retraité, c'est d'avoir un projet de vie. Et la capacité d'improviser.»

Luc Jaccard

La retraite active

Reconduit dans ses fonctions aux dernières élections communales, le syndic de Longirod est de passage à Lausanne. Avec plaisir, il accepte de poser au pied du château Saint-Maire, où il a occupé, pendant 23 ans, l'emploi de vice-chancelier. « Jusqu'au 30 juin 2007, précise Eric Chesaux. Ma fin de carrière correspondait à une fin de législature. » L'ex-fonctionnaire a donc quitté son poste après avoir organisé la cérémonie d'assermentation des autorités cantonales, à la cathédrale. « Un gros travail », se souvient-il, heureux de l'avoir accompli... Heureux, aussi, « de n'avoir pas dû recommencer à travailler avec la nouvelle législature », ajoute le retraité. Encore que ce terme convienne mal à l'ancien vice-chancelier, qui vit lui aussi une retraite active. « En fait, je n'ai pas connu de coupure dans mes activités », reconnaît-il. La fin des obligations professionnelles a permis à Eric Chesaux de consacrer davantage de son temps à sa mission de syndic; de ne plus devoir préparer les séances de municipalité en vitesse. « A la retraite, on fait peut-être les choses plus lentement », observe-t-il.

Toujours actif, «mais plus libre»

Donc, notre retraité dispose de davantage de temps pour travailler. Davantage de temps

pour la vie associative, la musique. Et avec trois petits-enfants, la fonction de grand-papa, assumée avec bonheur, le mobilise par ailleurs largement. « Je suis tout le temps en route! », lance-t-il, tout sourire. Voilà donc un emploi du temps chargé. « J'ai effectivement une vie active, mais je suis plus libre », nuance-t-il.

La fausse sortie

Au fond, comme Marc Diserens, Eric Chesaux n'a peut-être fait en 2007 qu'une fausse sortie de la vie active; peut-être ne prendra-t-il réellement sa retraite que dix ans après avoir quitté la Chancellerie, à l'échéance de son mandat de syndic. Il aura alors 72 ans et sait qu'il ne remplira pas. « Bien sûr, ça va me faire drôle », reconnaît celui qui avait, un mois avant de quitter l'Etat, suivi les cours de préparation à la retraite du CEP. Davantage pour s'informer que pour se rassurer.

Mais même abordée sans angoisse, la retraite professionnelle reste un moment clé, où le passage du temps, sa rapidité, l'usage que l'on en fait se mettent en perspective. Ses quatre premières années de retraite, Eric Chesaux ne les a « pas vues passer ». Pas plus que les 24 précédentes, reconnaît-il. Et pas davantage que ses 45 ans de mariage. Alors heureux syndic, heureux retraité, heureux



Syndic de sa commune, grand-père, musicien: l'emploi du temps de l'ancien vice-chancelier Eric Chesaux reste chargé.

mari, heureux grand-père? « Oui, je suis un homme comblé, j'ai beaucoup de chance », dit-il simplement. Quel conseil donnerait-il à celles et ceux qui s'apprentent à quitter le monde du travail? « D'éviter une trop brusque coupure de rythme, peut-être. De faire des projets à l'avance. De tout faire pour ne pas se sentir inutile une fois retraité... »

LJ

Vingt-huit ans au tableau noir



L'enseignante Micheline Boesch a pris sa retraite «sans larme à l'œil».

Dire adieu aux élèves qui terminent leur année scolaire, effacer une dernière fois le tableau noir, et voilà. A la veille des vacances d'été 2010, dans une classe de Saint-Légier, Micheline Boesch met un terme à une carrière de 28 années d'enseignement. Pour celle qui dit « laisser venir les choses », la retraite n'a pas vraiment fait figure de cap; plutôt de transition douce vers une période riche de temps libre – vite rempli, entre le jardin qui réclame ses soins, la maison et ses volets à repeindre... « Peut-être que si j'avais enseigné, comme d'autres, 35 ans sans interruption, le choc aurait été plus rude », suppose-t-elle...

L'enseignante a quitté sa dernière volée sans véritable tristesse: « Bien sûr, le contact avec les élèves ou avec leurs parents me manquera. J'aimais transmettre des choses aux enfants ». En revanche, Micheline Boesch ne regrettera pas la « lourdeur administrative » du métier, de plus en plus marquée ces dernières années. S'il lui arrive à l'occasion de rejoindre la salle des maîtres, pour aller boire un café avec ses anciens collègues, c'est « sans larme à l'œil ». En réalité, Micheline Boesch n'a pas définitivement coupé les ponts avec l'enseignement: elle donne des cours d'appui de maths. Et il n'est pas impossible qu'elle accepte d'effectuer des remplacements. Encore une retraitée active... – LJ

À grands pas vers le guichet unique

Le Registre cantonal des personnes est réalisé. C'est une étape cruciale dans la marche du Canton vers la cyberadministration. Prochaine étape en préparation: l'ouverture d'un cyberguichet appelé à rassembler toutes les prestations en ligne.



Collaborateurs de la DSI à la sortie d'une séance de travail sur le guichet unique. De gauche à droite: Tibor Imrei, Savrak Sar, Régis Larouche, Sophie Pichaureaux (responsable du programme), Nathalie Lopes, Eric Massey, Ibrahima Camara, Arnaud Palazzi, Do Trong Than, Didier Luthi.

Conformément à la loi fédérale sur l'harmonisation des registres, le Canton de Vaud a créé un Registre cantonal unique des personnes, regroupant toutes les informations civiles sur ses 720 000 habitants. Communes et services de l'Etat ont été fortement sollicités par un brassage de quelque 20 millions de données. Il a fallu trois ans pour que ce registre voie le jour et satisfasse aux exigences fédérales.

Tous les registres tenus par les contrôles des habitants des communes ont été épurés et complétés par les nouveaux indicateurs demandés par la Confédération. Aux noms, prénom, date et lieu de naissance se sont ajoutés le No AVS, le type de ménage, le numéro et les descriptifs du bâtiment d'habitation et les informations concernant le logement occupé par la personne. Sur ce dernier point, les communes ont un délai supplémentaire à fin 2012 pour compléter leurs données.

Ces données harmonisées sont notamment utiles à des fins de statistiques de population permettant de mieux adapter les politiques publiques. Ainsi, les recensements fédéraux tels qu'on les a connus ont vécu et sont remplacés par un recensement trimestriel, basé uniquement sur les registres des cantons.

Après avoir connu quelques tourments pour fournir les informations demandées, et au prix d'investissements informatiques et en personnel, les 375 communes sont aujourd'hui en conformité. Un beau coup de collier. Le Conseil d'Etat a tenu à remercier toutes les communes et leurs services du contrôle des habitants pour leurs efforts, ainsi que les services de l'Etat, en particulier le pilote du projet, l'Administration cantonale des impôts.

Désormais, le développement de la cyberadministration se poursuit, permettant à terme d'autres nouvelles simplifications des relations civiles entre le citoyen et les autorités cantonales, communales et fédérales.

Prochaine étape: le guichet

La prochaine étape importante sera l'ouverture, sur le site internet de l'Etat, d'un «guichet unique», ou «cyberguichet» – l'appellation n'est pas encore contrôlée – qui regroupera l'ensemble des prestations que l'Etat pourra délivrer par voie électronique.

Pour conduire de projet, la DSI a fait appel à une brochette de spécialistes parmi lesquels Sophie Pichaureaux, responsable du programme, et le Québécois Régis Larouche. Ce dernier apporte une expérience précieuse, du fait que le Québec est, dans le

monde francophone, l'un des Etats les plus avancés en matière de cyberadministration. Et la construction du guichet unique est une affaire assez complexe.

Il a fallu d'abord recenser, service par service, toutes les prestations en ligne existantes (une trentaine actuellement). Attention: on ne parle pas de cyberadministration lorsque l'internaute peut télécharger un formulaire qu'il doit ensuite remplir et renvoyer par la poste. Il faut qu'il puisse accomplir une transaction complète par l'internet.

Travaux en cours

Plusieurs chantiers sont conduits de front. Parmi ceux-ci:

- le développement du procédé qui permettra à chaque habitant de créer son dossier personnel, avec mot de passe et système d'identification sécurisé;
- l'étude des modifications législatives à prévoir pour remplacer la traditionnelle signature manuscrite sur papier par une authentification électronique aussi fiable que la signature;
- la mise au point des verrous nécessaires à la protection des données personnelles;
- la conception du portail permettant à chacun de trouver et de retrouver aisément les prestations qu'il veut solliciter.

François Marthaler: «Nous ouvrons au début de l'année prochaine»

— *Le canton de Neuchâtel a son «guichet unique», celui de Genève propose un «somaire des démarches en ligne». Rien de tel chez nous pour l'instant. Le canton de Vaud est-il en retard sur ses voisins ?*

— On ne peut pas dire ça. Chacun a sa façon d'avancer. Dans certains domaines, nous avons été pionniers en mettant en place des solutions isolées de cyberadministration, par exemple au Service des automobiles et de la navigation avec la prise de rendez-vous, ou au Service de la population avec la commande d'actes d'état-civil avec paiement en ligne.

Il faut aussi rappeler la plus ancienne de nos réalisations, celle de la CAMAC, qui permet de suivre par l'internet l'avancement des procédures d'autorisation de construire. Cet outil est à la base de tous les projets de formulaires électroniques en ligne et de gestion électronique de workflow administratifs. La plateforme CAMAC a d'ailleurs été adoptée successivement par les cantons de Neuchâtel, du Tessin et d'Uri. Au plan national, elle se trouve en première ligne dans le cadre de la généralisation des processus pour l'octroi des permis de construire.

Et nous allons tester ces prochains jours le portail «Pocama», lui aussi basé sur l'outil CAMAC, qui permettra aux organisateurs de manifestations de demander à un seul endroit la série de préavis et d'autorisations dont ils ont besoin pour pouvoir réaliser leurs projets. Cet outil est relativement sophistiqué. Il servira principalement aux communes, qui sont compétentes pour la plupart des manifestations de petite ou moyenne envergure. C'est un réel progrès. Il était improbable que les communes parviennent à développer ensemble une plateforme permettant d'automatiser le traitement des demandes d'autorisation de manifester. C'est pourquoi le Canton a pris les devants. Nous avons veillé à intégrer les besoins des

communes dès le départ du projet. C'est une nécessité si nous voulons avoir rapidement une cyberadministration efficace ! Le citoyen ne sait pas toujours si telle ou telle prestation relève du Canton ou de la commune : il a affaire aux autorités, et ce qui l'intéresse c'est la prestation. Tout cela pour dire que nous ne sommes pas en retard sur nos voisins.

— *Qu'attendons-nous alors pour mettre en place le fameux guichet unique où le citoyen trouvera directement accès à toutes les prestations disponibles ?*

— Nous en sommes actuellement à la construction du socle de la cyberadministration. L'un des éléments essentiels de ce socle est le système d'identification sécurisée qui



François Marthaler, chef du Département des infrastructures.

permettra au citoyen d'accéder à ses propres données et de les gérer lui-même. A terme, chacun pourra par exemple consulter son dossier fiscal et communiquer directement avec l'Administration fiscale. Chacun pourra annoncer un changement d'adresse en une seule opération à l'ensemble des administrations intéressées à ce changement. Du fait que ce type d'échanges met en jeu des données personnelles et confidentielles, nous devons d'abord mettre au point l'outil qui protégera ces données, et qui garantira à l'utilisateur que personne ne peut intervenir sur son compte en usurpant son identité.

— *Pourquoi faut-il que le Canton de Vaud développe son propre système ?*

— Lorsque le canton de Neuchâtel a ouvert son guichet unique, je m'y suis évidemment intéressé pour voir si nous pourrions reprendre cette réalisation. Mais j'y ai finalement renoncé, essentiellement pour deux raisons. D'abord, la procédure pour la création d'un accès personnel est très contraignante. L'intéressé doit se rendre à la Chancellerie ou chez un notaire pour y obtenir sa clé d'identification. Ensuite, le système neuchâtelois est basé sur une solution propriétaire, ce qui fait que chaque nouvel utilisateur, pour obtenir sa clé d'accès, doit payer des droits de licence.

Quant à la solution fédérale, qui paraît logique d'un point de vue technique, elle se heurte à nos structures fédéralistes. Il serait inconcevable que Berne impose un choix technique à tous les cantons. Heureusement, d'ailleurs, parce que la Confédération fait parfois des choix discutables, développe des formulaires électroniques fondés sur une technologie propriétaire. Si ce choix était imposé à tous les cantons, on créerait une dépendance de tous les niveaux institutionnels de la Suisse vis-à-vis d'un seul fournisseur. Je suis heureux que les cantons puissent y échapper : il existe des solutions *open source* qui préserveront l'autonomie des utilisateurs et qui coûteront beaucoup moins cher, autant pour les citoyens que pour les collectivités publiques.

— *Et comment vous y prendrez-vous pour assurer le succès de la cyberadministration vaudoise auprès des usagers ?*

— Il faut que l'inscription des personnes soit aisée, et qu'elle soit gratuite. Il faut aussi que nous puissions garantir d'une manière absolument fiable la protection des données personnelles. C'est ce que nous allons réaliser. Si tout va comme je le souhaite, nous devrions pouvoir ouvrir le portail de la cyberadministration cantonale au début de l'année prochaine, après une série de tests qui aura lieu dès cet été. On y trouvera les prestations en ligne qui existent déjà aujourd'hui, plus quelques autres qui sont actuellement en chantier.

«Ensuite, ce guichet s'enrichira régulièrement de nouvelles prestations en ligne, au gré des développements que pourra réaliser la DSI avec les services concernés.

Interview Laurent Rebeaud

Instances judiciaires à Longemalle

Le bâtiment de Longemalle Parc vient d'accueillir ses premiers occupants. Il regroupera les instances créées en lien avec le nouveau Code de procédure pénale suisse.

Entre le 23 mars et mi-avril, plusieurs instances judiciaires déménagent à Renens, dans un bâtiment totalement transformé à l'avenue de Longemalle 1. Il s'agit de l'Office des poursuites du district de l'Ouest lausannois, du Tribunal des mesures de contrainte et Juge d'application des peines, de la Justice de paix du district de l'Ouest lausannois et du Ministère public central. Par la suite, d'autres entités de l'Etat s'installeront également dans cet immeuble.

Ces déménagements permettent à la justice vaudoise de regrouper les instances créées en lien avec le nouveau Code de procédure pénale suisse, entré en vigueur le

1^{er} janvier 2011, à savoir le Ministère public central ainsi que le Tribunal des mesures de contrainte et Juge d'application des peines. L'installation à Renens de la Justice de paix du district de l'Ouest lausannois et de l'Office des poursuites du district de l'Ouest lausannois marque aussi, pour l'Ordre judiciaire, la fin de la réorganisation territoriale selon le découpage actuel des districts (DecTer).

Nouvelles entités

Pour certaines instances, il s'agit uniquement d'un changement de lieu (Justice de paix du district de l'Ouest lausannois, Tribunal des

mesures de contrainte et Juge d'application des peines, ainsi que Ministère public central). Pour l'Office des poursuites du district de l'Ouest lausannois, il s'agit en revanche d'une création. Les anciens Offices des poursuites de Lausanne-Est et de Lausanne-Ouest disparaissent et deviennent respectivement l'Office des poursuites du district de Lausanne (qui reste au chemin du Trabandan à Lausanne) et l'Office des poursuites du district de l'Ouest lausannois. Ces nouvelles dénominations et l'installation de l'Office des poursuites du district de l'Ouest lausannois à Renens impliquent également des changements de compétence territoriale. – LB

L'Office des poursuites du district de l'Ouest lausannois, premier sur place

L'Office des poursuites de l'Ouest lausannois occupe le rez-de-chaussée de l'aile est de Longemalle Parc. Premiers arrivés dans l'imposant bâtiment transformé, ses collaborateurs partagent le lieu avec plusieurs dizaines d'ouvriers et ont pu assister aux finitions des locaux de leurs voisins, le Tribunal des mesures de contraintes, la Justice de Paix de l'Ouest lausannois ou la gendarmerie de Renens qui déménageait fin mars.

«Ces locaux offrent davantage de confort et de lumière que les précédents. Les clients

n'y sont plus reçus dans les bureaux mais dans des lieux conçus à cet effet et ils répondent ainsi aux critères de sécurité», explique Daniel Romano, substitut à l'Office.

Les changements ne s'arrêtent pas là puisque le déménagement accompagne deux scissions-fusions. Les quelque 30 personnes qui déballet leurs cartons viennent de l'ancien Office des poursuites de Lausanne-Ouest, au chemin du Trabandan, mais aussi de celui de Morges. Ce sont donc de nouvelles équipes qui se forment. «Avec les huit com-

munes qui nous sont désormais attribuées, l'Office traitera quelque 35 000 dossiers par année», poursuit le substitut qui se réjouit d'une collaboration avec la Justice de Paix et la Police du district facilitée par la proximité.

Plus proches des clients

Claude Bonjour, chef de l'Office, ne voit que des avantages à ce déménagement. «Nos clients se trouvent dans l'Ouest lausannois. Pour certains, se rendre au Trabandan à Lausanne pouvait demander une demi-journée



Flavia Soares et Anne-Lise Grand, gestionnaires de dossiers.



Claude Bonjour, préposé, chef de l'Office des poursuites, et Daniel Romano, substitut.



Longemalle Parc résulte d'une restructuration complète de l'ancien bâtiment Kodak, à Renens, à l'extrémité sud-ouest de la plaine de Malley.

de congé. Exiger ce temps d'une personne qui a des problèmes financiers n'est pas évident. Venir ici est pour eux bien plus facile». Le préposé est satisfait d'avoir pu déménager sans que l'activité s'interrompe. «Le matin, le seul monte-charge en fonction est pris d'assaut et c'est au premier qui met la main dessus entre les déménageurs et les ouvriers», sourit-il.

Apprentie employée de commerce de dernière année, Caroline Cottier regrette encore un peu pour l'instant l'animation de la ville.



Caroline Cottier, apprentie employée de commerce.

Venant de Romanel, elle aimait passer par le centre de Lausanne et ses commerces pour se rendre au chemin du Trabadan.

Gestionnaire de dossier, Flavia Soares n'a pas encore eu l'occasion de faire le tour du propriétaire. Travaillant auparavant à Morges, elle profite de ce rapprochement de son domicile lausannois. «On nous a

demandé nos préférences et nos habitudes de mobilité avant le déménagement», témoigne sa collègue Anne-Lise Grand, qui travaillait à Lausanne et diminuait aussi la distance à son domicile. «Je ne connais pas bien Renens mais j'ai une impression plutôt favorable pour ce lieu en plein développement proche de Malley. – JC

Offices des poursuites: nouveaux rattachements

Le nouvel Office des poursuites du district de l'Ouest lausannois traite désormais les dossiers des communes de Bussigny-près-Lausanne, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Prilly, Renens, Saint-Sulpice et Villars-Sainte-Croix.

Parallèlement, l'Office des poursuites de Lausanne-Est devient l'Office des poursuites du district de Lausanne. Son adresse reste la même qu'actuellement (ch. du Trabadan 28 à Lausanne) et il traite désormais les dossiers des communes de Lausanne, Cheseaux-sur-Lausanne, Epalinges, Jouxens-Mézery, Le Mont-sur-Lausanne, Romanel-sur-Lausanne.

Adresses

Avenue Longemalle 1, 1020 Renens
sera l'adresse des instances suivantes:

- **Office des poursuites du district de l'Ouest lausannois** > dès le 23 mars
Tél. 021 316 65 65, fax 021 316 65 70
info.opol@vd.ch
- **Tribunal des mesures de contrainte et Juge d'application des peines** > dès le 28 mars
Tél. 021 557 04 00, fax 021 557 04 01
info.tmcap@vd.ch
- **Justice de paix du district de l'Ouest lausannois** > dès le 1^{er} avril
Tél. : 021 316 12 00 / Fax : 021 316 12 12
info.jxol@vd.ch
- **Ministère public central**
- **Direction du Ministère public et Division affaires spéciales, contrôle et mineurs** > dès le 5 avril
- **Division entraide, criminalité économique et informatique** > dès le 12 avril
Tél. 021 316 65 25, fax 021 316 65 33
info.mpc@vd.ch

Inauguration du Centre de biométrie

Centre de biométrie et des documents d'identité: bien qu'ouvert au public depuis janvier 2011, il lui manquait un baptême officiel. C'est chose faite depuis le 8 mars.

La ville s'agite en fin de la journée. Quartier du Flon, mardi 8 mars, 17h30, on inaugure le nouveau centre de biométrie, voie du Chariot 3.

Accueil agréable

Une fois la porte ouverte, on est saisi par une ambiance contemporaine et chaleureuse, assez éloignée des traditionnels bureaux de l'administration. Un distributeur de tickets niché dans une borne, détaille clairement, en français et en anglais les étapes qui nous attendent avant de pouvoir repartir avec les précieux documents. Un mobilier tout en rondeur et aux couleurs chaudes ne nous fait pas craindre une attente éventuelle. Le «coin enfant» spacieux et fourni en différentes activités a sûrement de quoi satisfaire la plus jeune clientèle.

Baptême familial

Avant de commencer la partie officielle des discours et du traditionnel couper du ruban, les invités se font prendre en photo dans l'une des 11 cabines high-tech, et peuvent regarder les différentes manœuvres que doivent réaliser les employés des guichets pour réaliser le document d'identité. Le conseiller municipal lausannois Olivier Français se prête au jeu, ravi. La présidente du Grand Conseil, Claudine Wyssa, fait elle aussi connaissance avec les lieux. Les différentes personnes profitent d'échanger sur les bonnes expériences qu'un proche ou eux-mêmes ont pu vivre en faisant refaire leur papier d'identité «in vivo». Le chef du Service de la population, Henri Rothen, explique à des convives, le soin que le SPOP a mis pour choisir les personnes qui travaillent au guichet. «Il est important de soigner l'accueil et la qualité de la prestation. Au fond, faire une demande pour un papier d'identité est un des échanges très concrets (avec le permis de conduire et les impôts) que le citoyen entretient avec l'administration. L'Etat veut donc ici laisser une bonne image».

Le pari semble gagné. «Si le service a enregistré, au début de la procédure du passeport biométrique, quelques impatiences transmises via le site de l'Etat, aujourd'hui, les clients semblent comprendre qu'une fois le



Traditionnel coupé du ruban par le chef de Département, Philippe Leuba, aidé par Adrien Cannistra, collaborateur du Centre de biométrie, Sylvie Roldan, responsable du centre de biométrie, et Philippe Pont, chef de Service immeubles, patrimoine et logistique.

formulaire en ligne rempli, la réponse peut prendre plus que 5 minutes», sourit Henri Rothen.

Course contre la montre

Les différents discours soulignent à quel point la course contre la montre engagée pour réaliser ce site dans le respect des délais et du budget, n'aurait été possible sans la bonne volonté des différents partenaires. En commençant par le soutien de la Ville de Lausanne pour trouver les locaux. En continuant par les collaborateurs du SPOP, qui se sont beaucoup impliqués afin que tout soit parfait et fonctionnel. Une surveillance des travaux soutenue et intransigeante du

SIPAL. Le chef du Département, Philippe Leuba, a aussi souligné que grâce à cet engagement, aucune plainte n'est jamais remontée à son bureau, ce qui montre que cette prestation indispensable au public a été fort bien accueillie.

La place au citoyen

Au cours de cette inauguration, la ville s'est calmée. Le lendemain, le centre de biométrie reprendra le cours normal de ses activités, en cédant la vedette au citoyen/client en quête d'un papier d'identité. Il trouvera là un bureau réfléchi pour lui simplifier la vie.

CP

L'énorme chantier des réformes

Un bilan présente les mesures pratiques prises dans le cadre des réformes entreprises au SPEN.

Le Conseiller d'Etat Philippe Leuba et le chef a.i. du Service pénitentiaire (SPEN), Denis Froidevaux, ont présenté, fin mars, un bilan des importants chantiers des réformes entreprises au Service pénitentiaire vaudois depuis juillet 2010, soit à la suite de la présentation du rapport indépendant de l'ancien juge fédéral Rouiller sur les circonstances de la mort de Skander Vogt, la nuit du 10 au 11 mars 2010. Nommé à ce moment-là chef a.i. du SPEN, Denis Froidevaux, s'était vu remettre une «feuille de route» axée autour de quatre axes majeurs: la gestion courante du service, le rétablissement de la stabilité dans le service, la garantie de la mise en œuvre des réformes (notamment celles suggérées dans le rapport Rouiller) et, enfin, la définition d'axes stratégiques et d'un plan d'action jusqu'à fin 2012.

La plupart des recommandations satisfaites

Huit mois plus tard, un énorme travail a été accompli. Sans entrer dans la complexité du rapport Rouiller (problème général de l'internement; demandes concernant la formation et l'information du personnel, la transparence des directives, etc.), on rappellera au final que 31 recommandations avaient été proposées, oscillant entre des domaines aussi éloignés que des suggestions purement

pratiques et des demandes relevant de la politique pénale suisse. Sur ces 31 recommandations, 22 sont satisfaites ou en passe de l'être, cinq relèvent d'autres départements que le Département de l'intérieur (DINT) et quatre n'ont pas été traitées.

Mesures pratiques

Sur un plan très pratique, Denis Froidevaux a dévoilé – par rapport à la problématique de l'internement – que la division d'attente (DA) des EPO (où se trouvait Skander Vogt lors de son décès) serait reconstruite et aménagée pour cet été. De plus, la prise en charge de cette catégorie de détenus sera elle aussi revue et modifiée en profondeur. Les unités psychiatriques des EPO et de la prison de la Tuilière mieux utilisées, afin de limiter dans toute la mesure du possible l'utilisation de la DA. Et surtout, un nouveau bâtiment sera construit à l'horizon 2014 aux EPO afin de pouvoir accueillir les cas psychiatriques. (Décision du Conseil d'Etat le 9 février 2011 désignant la commission de construction).

Formation renforcée

La formation et l'information du personnel ont été considérablement renforcées, selon un concept clair: un chef – un secteur – une mission. But: rendre l'action des agents de détention «libre» de trop lourdes chaînes



Denis Froidevaux, chef a.i. du Service pénitentiaire.

hiérarchiques et éviter les paralysies en rapprochant au maximum la responsabilité du terrain. Par ailleurs, les EPO se sont dotés désormais de leur propre groupe spécial d'intervention. Le matériel a été modernisé et les établissements vaudois disposent désormais, par exemple, de masques anti-fumées pouvant être utilisés sur des détenus qui mettraient le feu à leur cellule. En terme de communication, une plate forme intranet a été créée et mise à disposition du personnel.

Autres réformes en cours

Des réformes sont par ailleurs en cours à l'Office d'exécution des peines, aux ressources humaines (recrutement, sélection), à la communication (site intranet, info continue à l'interne) et à la formation, avec la mise en place d'une formation cantonale complémentaire à celle que suivent les agents de détention sur le plan suisse. Les associations de personnel sont par ailleurs désormais mieux intégrées à tous les niveaux d'échanges.

Quelques buts planifiés pour l'avenir: développer les valeurs internes, définir la politique pénitentiaire à l'horizon fin 2012, développer et mettre en place une politique des risques et du management de crise et, enfin, rédiger une charte éthique et déontologique.

Denis Pittet



La division d'attente des EPO sera reconstruite et aménagée cet été.

Mesures applicables tout de suite

Trois exemples de mesures simples qui ont permis, sans avoir besoin de modifier une loi, de simplifier et d'accélérer des procédures tout en réduisant la masse de papier à brasser.

Quelques clics pour vérifier l'authenticité d'un passeport

Avant de délivrer une autorisation de séjour à un ressortissant étranger, le Service de la population doit s'assurer que ses papiers sont valables. En cas de doute, il devait, jusqu'à l'an dernier, lancer une procédure compliquée. Il adressait d'abord une requête au commandant de la Police cantonale pour saisir le passeport suspect. Le commandant désignait ensuite un corps de police du canton ou d'une commune, selon le cas, pour procéder à la saisie du passeport. La police devait ensuite enquêter pour vérifier l'authenticité du document. Cela pouvait durer plusieurs mois. Et cela



aboutissait dans la plupart des cas à la constatation que le passeport suspect était en réalité parfaitement valable.

Cette pratique appartient au passé. Le SPOP a en effet accès depuis peu à une base de donnée fédérale appelée «Arkila», qui lui permet de vérifier instantanément si un passeport est authentique ou s'il s'agit d'un faux. Le SPOP peut ainsi s'épargner une réquisition à la police, la police peut s'épargner une enquête inutile et le principal intéressé peut recevoir rapidement son permis de séjour. Cerise sur le gâteau, les ressortissants étrangers en situation régulière n'ont plus l'occasion de pester contre la méfiance et les lenteurs de l'administration.

Il reste quelques rares cas où les renseignements d'«Arkila» sont insuffisants, et où le SPOP peut toujours présenter sa réquisition, comme naguère, aux services de police.



Acquits de vendanges: moins de paperasses

Chaque année, les viticulteurs savent exactement combien de litres ils ont le droit de produire. Leurs droits de vendange sont inscrits dans un document officiel appelé «acquit». Ils sont fixés en fonction du cépage, de la région et de la situation du marché. L'acquit est établi par l'Office cantonal de la viticulture, sur proposition des organisations professionnelles et décision du chef de Département de l'économie.

Si un viticulteur veut partager sa récolte entre plusieurs encaveurs, il doit faire établir par sa commune des acquits partiels, dont la somme ne peut pas dépasser l'acquit initial. L'établissement des acquits partiels doit être assuré par la commune. Jusqu'ici, celle-ci devait les écrire, à la main ou à la machine, sur papier chimique, en trois exemplaires.

Depuis 2010, les communes peuvent établir les acquits partiels directement sur un formulaire disponible sur l'Internet. La commune imprime ensuite le document sur un papier spécial fourni par le Canton, appose son sceau et sa signature et l'envoie accompagné de l'acquit initial à l'Office cantonal de la viticulture pour être validé. Le nouveau procédé, apprécié par les communes, devrait être prochainement étendu aux 151 communes viticoles du canton.



Un contrôle de moins pour les stagiaires des écoles hôtelières

Les écoles hôtelières accueillent un grand nombre d'étudiants étrangers. Dans le cadre de leur formation, ces étudiants vont faire des «stages en entreprise», dans un hôtel ou un restaurant.

Naguère, l'hôtelier qui voulait engager un stagiaire devait remplir un questionnaire, à renvoyer avec divers documents (contrat de travail, curriculum vitae, etc.) au Service de l'emploi, qui délivrait l'autorisation officielle d'employer le stagiaire en question.

Les quatre écoles hôtelières du canton (Lausanne, Montreux, Leysin et Glion) sont reconnues par la convention collective de la branche.

Les établissements où les étudiants de ces écoles effectuent leurs stages sont le plus souvent de haut niveau, et les conditions de travail offertes aux stagiaires y sont généralement conformes aux exigences de la convention collective. Le Service de l'emploi considère que la valeur ajoutée de l'autorisation préalable était faible, et que la charge administrative causée par cette procédure était disproportionnée. Il a donc décidé d'abandonner cette exigence. Il allège ainsi son travail administratif. Et il allège du même coup une contrainte administrative pour les hôteliers et restaurateurs employant des stagiaires d'une école hôtelière.

La mesure est entrée en vigueur au début de mois de mars. Elle permet au Service de l'emploi de consacrer davantage de forces aux contrôles des conditions de travail là où ce contrôle a un sens.



CHUT!

Les bruits du quotidien forment un univers évocateur et en interdépendance étroite avec d'autres sensations

Ça commence par le silence. Ou plutôt une sensation de silence dans ce couloir des sons qui semble absorber tous les échos et toutes les rumeurs. Une mise en condition bienvenue qui incite le visiteur à fermer les yeux et à tendre l'oreille pour se focaliser sur les images sonores et leurs multiples évocations.

Après l'odorat et le toucher, c'est l'ouïe que la Fondation Claude Verdan met à l'honneur. Les bruits du quotidien sont en général pris comme des nuisances. Nous considérons rarement en tant que tels leur pouvoir de nous informer, de susciter des émotions ou des réminiscences, d'influencer nos pensées et notre comportement. L'exposition *CHUT!* met en scène ces fresques sonores qui nous accompagnent à tout instant.

Transporté par le son

Fermer les yeux et écouter un instant l'ambiance d'un lieu de Suisse suffit à se convaincre de la puissance évocatrice des sons. Il fait presque froid quand on entend le crissement des lattes sur la neige, enregistré sur une piste de ski à Zermatt. Le bruit des talons sur le bois du Kapellbrücke de Lucerne et les bribes de conversations en différentes langues nous transportent immédiatement dans le haut lieu touristique. De même pour les cliquettements des câbles de mâts et le bruit des camions sur la place des Nations à Genève ou encore les rumeurs et l'animation estivale de la piazza Collegiata de Bellinzzone.

Un orgue polyphonique permet de se construire ses propres paysages sonores en mélangeant bruits d'ambiance, éléments de dialogue, bruits d'actions et musiques.

Si nous restons en général plutôt malhabiles pour décrire ou pour imiter les sons avec la bouche, les coquilles de noix de coco simulant les pas des chevaux et autres accessoires de bruitage du cinéma laissent chacun expérimenter sa faculté d'associer jusqu'à s'y méprendre un paysage sonore à une scène sans rapport. – JC



ALAIN GERMOND - NEUCHÂTEL

• **CHUT! L'univers des sons.** Exposition à la Fondation Claude Verdan - Musée de la main, rue du Bugnon 21, Lausanne. Jusqu'au 1er mai. Mardi au vendredi de 12h à 18h. Samedi, dimanche et jours fériés de 11h à 18h. Pour les écoles, ouverture possible le matin sur demande (021 314 49 55). Gratuit pour le personnel du CHUV.

Événements associés:

Journée internationale contre le bruit. Mercredi 27 avril.

Pâkomuzé. Du 16 avril au 1er mai.

Balades sonores à Lausanne, à la découverte de bruits et cheminements insolites avec Pierre Corajoud, pour les visiteurs de l'exposition. De 14h30 à 16h30, dim 3 avril et me 27 avril.

CHUT! On fait du bruit (Tu vois ce que j'entends?). Atelier dès 7 ans. Me 6 avril, 14h30-15h15. Par Jean-Claude Issenmann, créateur des Babibouchettes. (inscription souhaitée).

Au hasard des rues



«Quatre comédiens donnent chair à un «portrait intime de la vie sur terre». Version présences sonores d'après le spectacle «ça dépend du temps qu'il fera».

• **Au hasard des rues, et ensemble nous écoutons nos pas résonner tranquillement dans le vide qui est déjà là.** Grande de Dornigny. Du 7 au 9 avril, je, sa 19h / ve 20h30. 021 692 21 24.

Le chaînon manquant

Ce spectacle dramatique, commandé par la Municipalité d'Orbe, ville où Pierre Viret est né en 1511, est destiné à présenter à un large public ce que furent l'œuvre et la vie du Réformateur.

• **Pierre Viret, le chaînon manquant!** Texte, mise en scène, scénographie Jean-Néville Dubuis. Composition et direction musicale Frank Urfer.

- Orbe, 1^{re} du spectacle en présence du Conseil d'Etat, 8 avril, à 20h.
- Tuileries de Grandson, Chapelle: 15 avril, à 20h.
- Lausanne, Temple de St-François: 26 & 27 avril à 20h.
- Aigle, temple: 29 avril, à 20h.

Lecture et rencontre

Roman organique et puissant du grand auteur brésilien Bernardo Carvalho, *Ta mère* met en scène, sur fond de guerre en Tchétchénie, une poignée de femmes s'évertuant à sauver leurs fils de la guerre, de la solitude et du crime. L'auteur a plusieurs fois reçu des prix prestigieux au Brésil et il est traduit dans plus de dix langues.

• **Bernardo Carvalho, 'Ta mère.** Lecture bilingue dans le cadre des animations culturelles de la BCU, par la Cie Marielle Pinsard. Rencontre avec l'auteur animée par Isabelle Rüf. Mercredi 6 avril 2011 - 19h00 - Palais de Rumine - atelier du 6^e.